

Contrat de Location ☐☐ chambre d'hôtes Les Lupins

Entre la propriétaire :

Mme Josiane HIMMELSPACH
2, rue de Saint Amarin
68690 GEISHOUSE

site web : www.giteleslupins.fr

email : josiane.grunewald@neuf.fr

mobile : **+33 6/25/64/52/70**

pour la chambre d'hôtes située :

2, rue de Saint Amarin
FR - 68690 GEISHOUSE

et le(s) locataire(s)

NOM

Adresse :

email :

mobile :

préciser l'heure d'arrivée svp.....

pouradultes

Date de la location : du au soitnuit(s)

Heure d'arrivée : 16h Heure de départ : 10 h (possibilité autres horaires sur demande)

Montant de la location : 75 xnuit(s) = € (tarif 2 personnes)

60 xnuit(s) = € (tarif 1 personne)

repas sur réservation à commander 48 h à l'avance svp : 25 € x =€

[repas table d'hôtes avec boissons pour 1 pers : 25 €](#)

Cette location prendra effet si la propriétaire reçoit à son adresse avant
le :

Un exemplaire du contrat, sans rature ni surcharge, daté et signé avec la mention

<< lu et approuvé >>

Les arrhes de€ sont à régler par chèque bancaire, chèque vacances ou virement au nom
de la propriétaire

Il restera la somme de € à payer le jour de l'arrivée.

Au delà de cette date, cette proposition de location sera annulée et la propriétaire disposera du
meublé à sa convenance.

Le présent contrat est établi en deux
exemplaires (1 à retourner s.v.p.)

le :

signature de la propriétaire :
Himmelspach Josiane

J'ai pris connaissance des
conditions générales de vente :

le :

le locataire :

signature avec mention : * lu et approuvé *